



ATTENTION

Toute activité impliquant le mouvement ou la hauteur crée le risque de blessure grave y compris une paralysie permanente ou même la mort, en tombant sur la tête ou d'autres parties du corps. Vous acceptez les risques de blessures graves en utilisant cet équipement. Cependant, les risques peuvent être réduits en suivant ces règles :

1. Utilisez cet équipement seulement sous la responsabilité d'un entraîneur formé et qualifié.
3. Ce matériel doit être utilisé avec l'équipement adéquat et par des utilisateurs formés à la pratique de la gymnastique. Toujours sous la responsabilité d'un entraîneur qualifié.
4. Apprenez à connaître vos limites et les limites de cet équipement. Suivez progressivement les techniques d'apprentissage et toujours sous la surveillance un entraîneur.
5. Avant chaque utilisation inspectez l'équipement afin de vérifier la conformité et la sécurité de l'installation. En cas de doute, ne pas utiliser cet appareil et appeler le service de maintenance.
6. Prenez connaissance de la notice dans sa totalité avant toute utilisation.



OBSERVATION

L'installation de ce produit doit être impérativement réalisée par une société agréée par le fabricant. Tout défaut d'installation peut avoir des conséquences extrêmement graves pour les utilisateurs ou les personnes à proximité.

Ce matériel doit être utilisé dans un endroit sec et seulement dans ces conditions.

L'humidité aura un effet négatif sur tous les types de revêtement et matériaux utilisés dans la fabrication de ce produit, ce qui peut en réduire la durée de vie.

NORMES ENVIRONNEMENTALES

Durant le développement d'un produit Spieth et/ou Kassiopé, nous attachons beaucoup d'importance à l'utilisateur, à la performance du produit mais également à l'intégration de l'environnement dans notre processus de conception. Nous sommes certifiés ISO 9001 (management de la qualité) et ISO 14001 (management de l'environnement).

Nous utilisons des matériaux éco-responsables comme le bois issu de forêt durablement et responsablement gérée ou le PVC de nos fournisseurs qui est certifié sans phtalates. Nous nous mobilisons pour réduire notre impact environnemental, et nous mettons en place des mesures pour diminuer notre consommation d'énergie.

Spieth et Kassiopé sont conscients de leurs responsabilités environnementales et sociales. Ils s'engagent et supportent plusieurs projets : en donnant une seconde vie aux équipements anciens et en les proposant à des clubs ayant des moyens limités ou en promouvant l'activité sportive notamment chez les jeunes.



NORMES TECHNIQUES



Le praticable de compétition G.R. 'Pekin' est certifié F.I.G. Sa surface dynamique est 14 x14 m, sa surface de compétition est de 13 x13 m et sa hauteur de 6 cm. Approuvé par la Fédération Internationale de Gymnastique, il peut être utilisé lors des compétitions régionales, nationales et internationales.

Ce matériel répond aux exigences de la norme NF EN 913 « Matériel de gymnastique-Exigences générales de sécurité et méthodes d'essai »

DESCRIPTION

Le praticable de G.R 'Pekin' est composé :

- Construction de base amortissante comprenant des sections avec des éléments à ressort et panneaux de réglage avec maille en tissu GRP haut
- Bandes velcro pour fixer les sections ensemble
- Éléments spéciaux en mousse assurant une qualité supérieure d'absorption des chocs
- Extrêmement lisse, antistatique, tapis de qualité supérieur en velours beige savane, avec une grande résistance au cisaillement pour un fonctionnement optimal pendant les entraînements et la compétition
- Existe en 14x14 m (Art. 1790280) ou 16x16 m (Art. 1790290)

COLISAGE

Ce praticable est destiné à un usage intérieur.

La construction de base en bois est livrée sur palettes pour le transport, qui pourront être utilisées comme palette de stockage. Les sections avec des éléments à ressort doivent toujours être stocké verticalement.

Références	Poids net (kg)	Poids brut
1790280	2.617,00	2.722,00
1790290	2.707,00	2.812,00

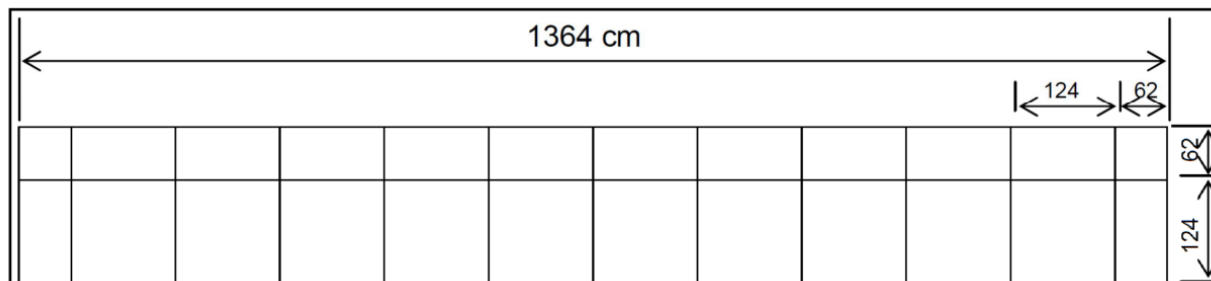
Contenu de la livraison :

- 121 Panneaux de revêtement 124 x 124 cm avec bandes velcro
- 100 Sections 124 x 124 cm avec ressort
- 40 Sections 124 x 62 cm avec ressort
- 4 Sections 62 x 62 cm avec ressort
- 3 Rouleaux de tapis 1400 x 400 cm
- 1 Rouleau de tapis 1400 x 200 cm (ou en cas de RG Floor 16 x 16 m 4 rouleaux de tapis 1600 x 400 cm)
- 20 Eléments droits pour le contour
- 4 Eléments d'angle (droite)
- 4 Eléments d'angle (gauche)
- Ruban adhésif double face

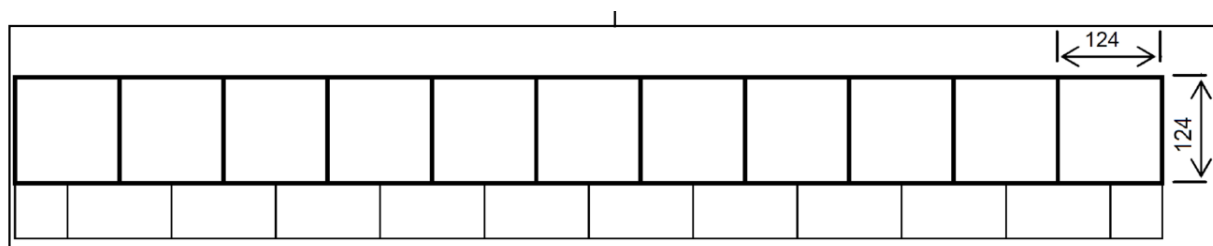
MONTAGE

Nous vous recommandons d'installer le praticable avec l'aide d'au moins 4 personnes.

Disposition des sections avec des éléments à ressort



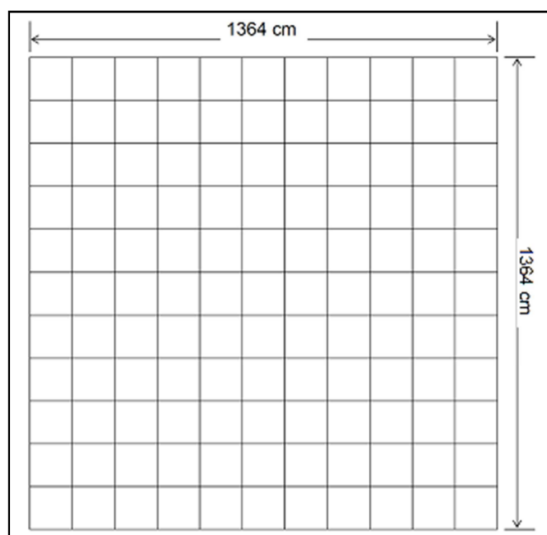
1. Disposer une rangée de sections avec les éléments à ressort placés au bas des sections. Commencer par une petite section 62 x 62 cm suivie de 10 sections 62 x 124 cm et terminer avec la section de 62 x 62 cm.
2. Disposez la ligne suivante en commençant par la section 62 x 124 cm suivie de 10 sections 124 x 124 cm. Cette ligne se termine avec la section 62 x 124 cm.



Disposition des panneaux de revêtement

3. S'assurer que la première rangée est stable et fixe.
4. Couvrir ces deux rangées avec une rangée de panneaux de revêtement.
5. Paver tout le sol, rangée après rangée, de la même façon.

Réglage des panneaux



pour finir la construction de base

Pose du tapis

1. Étaler les tapis uniformément sur les quatre côtés de la construction de base. Il est recommandé de dérouler le tapis plusieurs heures avant de le fixer sur la construction de base.

ATTENTION ! La longueur des rouleaux de tapis peuvent varier légèrement.

2. Les couper uniformément pour atteindre le total de la taille du sol 14 x 14 m (ou 16 x 16 m).
3. Fixer le premier rouleau de tapis sur la base de construction en collant le ruban adhésif double face sur la longueur du côté du tapis.
4. Fixer les rouleaux restants de la même manière.

Marquer de la zone de compétition

La taille de la zone de compétition est 13 x 13 m incluant la ligne rouge !

5. Marquer les 4 coins de la zone de compétition avec une épingle ou une craie
6. Mesurer les diagonales. La diagonale doit mesurer 18,38 m.
7. Tendre une corde entre les deux côtés du tapis et coller le ruban adhésif rouge soigneusement sur la corde.
8. Couper la bande adhésive avec un couteau.

Les tapis doivent être aspirés avant le stockage et les restes d'adhésif et de colle doivent être retirés. Pour une nouvelle installation, vous aurez besoin d'un nouveau ruban adhésif double face.

MAINTENANCE

Vérification d'usage	Vérification de maintenance
<p>Avant chaque utilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérification de la surface d'évolution : état du revêtement, velcros de liaison et de délimitation - Vérification de la stabilité et de la géométrie du matériel - Vérification de la géométrie de l'agrès 	<ul style="list-style-type: none"> - Vérification du maintien et de la stabilité du plancher
<ul style="list-style-type: none"> - Nettoyer la surface moquette avec un aspirateur sans brosse. Ne pas utiliser d'autre équipement mécanique pour le nettoyage. - Les tâches sur un tapis peuvent être enlevées avec un détachant standard. Faire d'abord un test sur une plus petite surface de tapis <p>En cas de doute sur la fiabilité de l'agrès, nous vous conseillons d'en interdire l'accès systématiquement et d'avertir le service de maintenance.</p>	<p>Nous vous conseillons de faire vérifier et régler votre agrès une fois par an, au minimum, par une société agréée par le fabricant. Dans le cas d'une utilisation soutenue nous vous préconisons une vérification et un réglage de l'agrès deux fois par an.</p>

GARANTIE

Le matériel désigné ci-dessus est garanti contre tous vices de fabrication pour une durée de 2 ans dans le cadre d'une utilisation normale. Sont exclus de cette garantie, les matériels qui font l'objet d'une mauvaise utilisation, de démontages fréquents ou qui ne sont pas démontés, remontés et entretenus régulièrement, selon la notice constructeur, par des techniciens agréés par le fabricant.

Cette garantie est limitée à la remise en état chez le fabricant ou sur site, à nos frais, dans les délais les plus brefs, de tout matériel constaté défectueux, sans qu'il puisse être demandé aucune indemnité et quelle qu'en soit la raison. Toutes autres garanties explicites ou implicites sont exclues. Sont exclues de la garantie toutes les pièces d'usures.

Les pièces détachées nécessaires à la maintenance éventuelle seront disponibles auprès du fabricant durant une période minimale de 10 ans.

Possibilité d'extension de garantie à 5 ans. Nous consulter.